

Ambulancier

Diplôme d'État (DE)



Mise à jour 30.04.25

Objectif

L'ambulancier diplômé d'état, professionnel de santé, est habilité à :

- « Assurer au sein de la chaîne de soins ou de santé, la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention
- exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipes de transplantations
- en cas d'état d'urgence sanitaire déclaré ou dans le cadre d'un déclenchement de plans sanitaires, être conduit à réaliser des actes de soins dans son domaine de compétences. Il exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins, de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe pluri-professionnelle (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé) » <https://sante.gouv.fr>

Publics concernés

- Non bachelier
- Bachelier
- Cursus partiel : Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture, Assistant de Régulation Médicale

Prérequis

- Permis B (hors période probatoire)
- Vaccinations obligatoires pour un professionnel de santé

Méthodes pédagogiques

- Cours interactifs
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques, démonstrations pratiques
- Raisonnement clinique
- Jeux de rôle
- Simulation

Évaluation et validation des acquis

- Études de situations en lien avec les blocs de compétences
- Évaluations comportant des pratiques simulées
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

Contenu du programme

- Enseignement théorique réparti en 5 blocs de compétences et 10 modules
 - Enseignement clinique réparti en 2 stages hospitaliers et 1 stage en entreprise de transport sanitaire
 - Accompagnement pédagogique individualisé
- Allègement de formation selon le parcours de formation de l'apprenant

Coût

Frais de concours : 70 €
Frais de dossier : 100 €
Formation : 4850 €
Formation pour les personnes ayant un lien juridique avec un employeur : 6040 €

Pour des financements ou des allègements des coûts, contacter le secrétariat.

Durée

801 heures soit 6 mois
(Alternance : 556h de théorie et 245h de stages)

2 rentrées

- Fin août/début septembre
- Janvier

Inscription

Tel : 03 83 85 25 69

Mail :

irfa@chru-nancy.fr

Lieu

Tour Marcel Brot
1 rue Joseph Cugnot
54035 Nancy cedex

Formation inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles

Code RNCP : RNCP36542

Certificateur : DRESS

Date d'enregistrement : 16.06.2022

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE NANCY

Institut Régional de Formation des Ambulanciers

Tour Marcel Brot, 2^e étage

1, rue Joseph Cugnot

54000 NANCY

Téléphone : 33 (0)3 83 85 25 69

